

Fonds de Participation des Habitants

Faites grandir votre quartier !



DES IDÉES QUI GERMENT ?

Le **Fonds de Participation des Habitants**
vous aide à les faire **pousser** !

N'hésitez pas à venir nous en parler.



Le Fonds de Participation des Habitants

C'EST QUOI ?

Un outil au service des habitants, pour accompagner et financer des projets à l'échelle d'un quartier dans l'objectif de « mieux vivre ensemble ».

POUR QUI ?

Le fonds vise à soutenir les projets des habitants de plusieurs quartiers.

- **Épinal** : Plateau de la Justice, Z.A.C et Saut-le-Cerf, Bitola, Champ du Pin et Champbeauvert, La Vierge, Grand Champ de Mars et périphérie.
- **Golbey** : Haut-du-Gras.

Les associations, sauf de manière exceptionnelle, ne peuvent pas déposer de demande de subvention.

QUELLES ACTIONS ?

- Développer les solidarités, le lien social et les relations interquartiers, dans un esprit d'ouverture et de mixité.
- Favoriser les liens entre communautés, intergénérationnels, parents-enfants.
- Améliorer le cadre de vie et protéger l'environnement.

Exemples de projets :

Fêtes des voisins, journées sportives, activités culinaires ou artistiques, concerts, kermesses, concours, défilés, spectacles, collectes de fonds pour une cause humanitaire, animations de quartier avec un prestataire (conteur, clown...)

COMMENT EST-IL ATTRIBUÉ ?

Un comité d'attribution se réunit pour évaluer les candidatures et décider de l'attribution des financements.

Les projets retenus sont financés dans la limite de l'enveloppe du Fonds de Participation des Habitants, et de 750 € maximum par projet.

Les aides seront versées sur présentation des factures liées au projet présenté.

LE COMITÉ D'ATTRIBUTION

- Communauté d'Agglomération d'Épinal - Politique de la Ville : la vice-Présidente, la Directrice et l'assistante de la Direction Cohésion Sociale et Petite Enfance.
- Préfecture des Vosges : la Déléguée du Préfet pour les quartiers « Politique de la Ville ».
- Un représentant des quartiers concernés et/ou un représentant des centres sociaux par quartier.
- Un médiateur et/ou un délégué de quartier concerné.

VOTRE CONTACT POUR PLUS D'INFORMATIONS ET VOUS AIDER À CONCEVOIR VOTRE PROJET.

Malika MENUOAR

Assistante de Direction

malika.menouar@agglo-epinal.fr
03 29 37 54 64

Communauté d'Agglomération d'Épinal
1, avenue Dutac - 88000 Épinal